

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 81**  
**06 - Alpes-Maritimes**  
**ASSOCIATIONS**  
**Créations**

Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes

**ASSOCIATION POUR LES VICTIMES PÉNALES, CIVILES ET PRUDHOMMALES.**

*Objet* : a pour objet de défendre les droits et intérêts de toutes les victimes ayant subis des "autorités d'un état français ou étranger" des préjudices financiers et moraux (judiciaires, exécutifs, législatifs) du fait de dysfonctionnements graves et répétés de fonctionnaires de l'état qui ont pour conséquences de porter également atteinte à leur probité par des manœuvres frauduleuses telles que : diffamation ; dénonciation calomnieuse ; faux et usage de faux ; dissimulation de preuves ; discrimination ; dénis de justice ; abus de pouvoirs ; non-respect des conventions collectives ; non respect de la convention européenne des droits de l'homme notamment de son article 6 "droit à un procès équitable" et des prérogatives qui en découlent ; et tout autre violation des droits fondamentaux au regard du droit international en vigueur ; qu'il s'ensuit que l'association a pour objet également de défendre les droits et les intérêts de toutes les victimes ayant subis de magistrats ou policiers de nationalité Française qui ont ou sont détachés en Principauté de Monaco, ayant commis les griefs ci-dessus ; qu'à cet effet, au regard du droit, les états Français et Monégasque sont responsables des manquements de leurs fonctionnaires ; qu'en outre, L'objet énuméré ci-dessus est simplement indicatif et non limitatif ; il pourra évoluer au regard de la vie de l'Association des victimes

*Siège social* : 64, avenue du 3 Septembre, 06320 Cap-d'Ail.

*Date de la déclaration* : 11 juillet 2019.